ENTRE LOIRE & MAINE

n°261

Février 2024

Le magazine municipal de Sainte-Gemmes-sur-Loire

9 AU 24 MARS 2024 : 38ÈME SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

SOMMAIRE

ÉDITO 2

EN IMAGES 3

ACTUALITÉS 4

04 | LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE QU'EST-CE QUE C'EST ?
05 | ENQUÊTE SUR LA CIRCULATION À PORT THIBAULT
06 | LE VÉGÉTAL REPREND SES DROITS PLACE DE LA MAIRIE
07 | LA PLACE DE L'ÉGLISE A ENTAMÉ SA MÉTAMORPHOSE
08 | RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE-BOURG
09 | PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES 2024
10 | MYRIAM BOURGEAIS VOUS ACCUEILLE AU SERVICE URBANISME

INTERCO 11

11 | TRI DES BIODÉCHETS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024
11 | DÉCOUVREZ LA PLATEFORME LEPAM.FR

CULTURE 12

12 | ZOOM SUR... LE 38ÈME SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
14 | LES AUTRES PROCHAINS RENDEZ-VOUS FESTIFS À NE PAS MANQUER !

VIE DES ACTEURS 15

15 | DES NOUVELLES DU BISTROT TIERS-LIEU
15 | 50ÈME ANNIVERSAIRE DU CHALLENGE COMMUNAL !
16 | UN FUTUR CHIEN GUIDE D'AVEUGLE AU LYCÉE LE FRESNE
16 | LA SELF-DÉFENSE : UN OUTIL POUR ASSURER SA SÉCURITÉ ET AMÉLIORER LA CONFIANCE EN SOI !
17 | LES PETIOTS DANSENT POUR LA PAIX DANS LE MONDE
17 | RECEVEZ L'AGENDA DE LA SEMAINE DANS VOTRE BOÎTE MAIL !
17 | DES PLACES AU MULTI-ACCUEIL

TRIBUNE 18

AGENDA 19

CONTACT 20

Fleur de Loire
Sainte-Gemmes-sur-Loire

Entre Loire et Maine
N°261
Février 2024

Directeur de la publication : Paul HEULIN
Conception / Réalisation : Service communication
Rédaction et relecture : Les commissions municipales, les bénévoles et les services
Crédit photo (sauf mentions) : Mairie, bénévoles, associations, Pexels.
Impression : SAXOPRINT
Editions : 2500 exemplaires

Prochaine publication : Avril 2024

Magazine imprimé avec une réduction de CO^2 jusqu'à 70 % au regard des technologies d'impression.

EDITO

2024, une année riche en projets !

Le 13 janvier dernier, vous vous êtes déplacés nombreux pour assister à la cérémonie des voeux de la municipalité, et nous vous en remercions.

Pour ceux qui ont pu être là, cela aura été l'occasion de prendre mieux connaissance de 3 projets importants sur lesquels vos élus travaillent depuis des mois, et qui vont les mobiliser pendant toute cette année 2024.

1 - Le projet concernant le centre-bourg :

Le coup d'envoi a été donné à une importante démarche de concertation, qui doit nous permettre, d'ici une année, de commencer à bien définir ce que sera le centre-ville de Sainte-Gemmes-sur-Loire demain.

2 - Le projet de gendarmerie mobile :

Notre commune fait partie des 3 communes du Maine-et-Loire qui vont être dotées d'une brigade de gendarmerie. Nous travaillons en étroite collaboration avec le groupement départemental pour faire venir au plus tôt ce nouveau dispositif sur notre territoire.

3 - Le projet de rénovation de notre camping :

Le chantier de réfection du bâtiment qui avait brûlé démarre, et nous espérons bien qu'en mai prochain, notre camping pourra ouvrir, grâce au concours de professionels de la gestion de ce type d'équipements.

D'autres projets sont en cours, et l'année 2024 va être une année intense pour vos élus, et pour les agents de notre collectivité.

Alors en ce début d'année, et au nom de l'équipe municipale, je nous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2024.

Paul HEULIN,
Maire

EN IMAGES

LA POSTIÈRE FAIT SON KABARET

Un très bel après-midi conte et une magnifique soirée "Kabaret" étaient proposés samedi 25 novembre par les compagnies de "La Postière" à l'espace culturel L'ART. IMAGE.

Le public a été enchanté par ces spectacles uniques, créés et présentés uniquement pour la commune à cette seule date.

LES FÉÉRIES DE NOËL

Vendredi 8 décembre, les Féeries de Noël ont illuminé le centre-bourg. Petits et grands se sont retrouvés après l'école pour réaliser de jolies décorations de Noël avec Florine, de l'Atelier Ricochet.

Puis l'avenue du Commerce et ses commerçants ont vu arriver sur le marché un invité de marque : le Père Noël !

Le tirage au sort de la grande tombola de Noël a été effectué par de petites mains innocentes et les gagnants présents ont pu retirer leurs lots, généreusement garnis par les commerçants partenaires.

Les Gemmois se sont réchauffés grâce au vin et au jus de pomme chauds offerts par la Municipalité, mais aussi par les airs interprétés par l'Echo Musical Gemmois.

CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

Samedi 13 janvier, le Maire et les élus du Conseil Municipal ont souhaité une bonne et heureuse année 2024 à la population gemmoise, qui a été accueillie dans une salle magnifiquement décorée par le service Espaces Verts. Le groupe musical Clari'Gemmes a régalé nos oreilles au cours de la cérémonie, et c'est la boulangerie locale Les Pains de mon Moulin qui a régalé nos papilles !

Merci à chacun pour ce beau moment de lancement de l'année 2024.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE INAUGURÉS

Samedi 20 janvier les travaux de rénovation énergétique ont été inaugurés à l'école des Grands Jardins en présence de Philippe CHOPIN, Préfet de Maine-et-Loire, Stella DUPONT, Députée de Maine-et-Loire, et Lamine NAHAM, Maire de Trélazé et Vice-président d'Angers Loire Métropole. Ils ont été accueillis par Paul HEULIN, Maire de la commune, et par des élus du Conseil Municipal. Quant aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants qui n'avaient pas pu être présents lors des voeux, ils portaient avec fierté leur écharpe tricolore !

Stella DUPONT était ravie de démarrer l'année 2024 en venant ici à Sainte-Gemmes-sur-Loire pour voir sur le terrain les réalisations pour lesquelles l'Etat accompagne les communes. « *Nous plaçons l'éducation au cœur de nos politiques d'avenir* » souligne-t-elle. « *L'Etat accompagne ceux qui ont des projets. La transition écologique est une priorité* » conclut le Préfet.

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 2 ans, le gouvernement a lancé un vaste programme de Sobriété Energétique. L'objectif demandé aux collectivités est de réduire de 40% la consommation d'énergie du pays d'ici 2050, afin d'atteindre la neutralité carbone. De son côté, Angers Loire Métropole a décidé d'être plus ambitieux et de réduire de 60% la consommation des équipements du territoire d'ici cette date.

A Sainte-Gemmes-sur-Loire, nous avons pris acte des deux plans et nous nous en sommes inspirés pour :

• Rénover nos installations
• Mettre en place des mesures :

DIMINUTION DE LA PÉRIODE DES ILLUMINATIONS DE NOËL
du 7 décembre 2023 au 8 janvier 2024

RÉDUCTION DU CHAUFFAGE DANS LES SALLES
→ 19° dans les salles de classe, bureaux, lieux de restauration, salles municipales (L'ART.IMAGE, Maison des Associations) et bibliothèque
→ 12° dans la salle multisports
→ 16° dans les salles de gym, judo, tennis de table

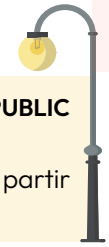

RÉDUCTION DE LA DURÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
éteint de 22h à 6h30,
pas d'éclairage durant la période estivale à partir de mai

• Communiquer, informer expliquer aux Gemmois les mesures en cours
• Informer les Gemmois qui souhaitent améliorer et rénover leur logement en relayant les événements organisés sur notre territoire

Sur le terrain, cela se traduit par :

• La réalisation de gros travaux de rénovation énergétique dans les trois bâtiments les plus énergivores de la commune : le groupe scolaire des Grands Jardins, le Complexe Sportif Gemmois et la salle des Boulays.
• L'installation au stade, d'une nouvelle chaudière moins énergivore couplée à des panneaux solaires pour chauffer l'eau.
• L' affichage dans les espaces publics
• La communication des conférences et interventions destinées aux Gemmois.

Inauguration des travaux du 20 janvier

Ces aménagements sont indispensables pour réduire notre impact sur l'émission de gaz à effet de serre et diminuer les consommations d'eau, de gaz et d'électricité dont, en plus, le coût ne cesse d'augmenter et de peser dans notre budget communal.

Nous n'avons plus le choix. Il nous faut nous mobiliser, nous responsabiliser individuellement et collectivement, adopter les bons gestes et poursuivre nos efforts tous ensemble.

ENQUÊTE SUR LA CIRCULATION À PORT THIBAULT : LA RECHERCHE DU CONSENSUS

« A la fin de l'année 2023, la municipalité a lancé une enquête sur la circulation au niveau de la Roche Morna », rappelle Patrick BILESIMO, adjoint à la voirie et aux bâtiments communaux.

« Ce secteur a fait l'objet d'aménagements importants au printemps dernier. Un nouveau parking avec 49 places de voitures a été créé. Et le stationnement dans les environs immédiats de la guinguette a été interdit par des piquets en bois coté Loire et château, qui ont supprimé entre 150 à 200 places. Mais, pour compenser, de l'autre côté, en direction de l'Hermitage, le stationnement a été partiellement autorisé avec des aménagements adaptés pour recréer environ 155 places, dont 8 places PMR (personnes à mobilité réduite) et 50 emplacements destinés aux vélos. La circulation a également été revue : la route de l'Hermitage et celle de Port-Thibault ont adopté un sens de circulation saisonnier, du 1er avril au 31 octobre .

La route de l'Hermitage permettait aux véhicules d'accéder au nouveau parking, mais pas plus loin. Seuls les vélos et piétons étaient normalement autorisés à continuer dans ce sens. La route en provenance de Port Thibault était également en sens unique, donnant ainsi la priorité aux deux roues, avec le même principe sur la partie située entre la guinguette et le parking ».

LES RÉSULTATS EN CHIFFRES

117 Gemmois ont répondu à l'enquête, dont un peu plus d' **1/3** résidant à Port-Thibault

Avis sur les aménagements réalisés :

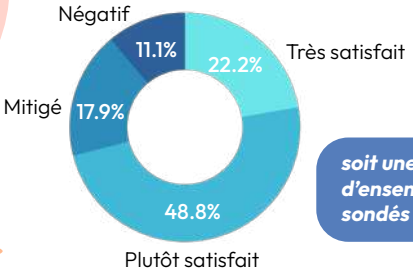

soit une satisfaction d'ensemble de 71 % des sondés

Ce qui ressort le plus souvent dans les commentaires : le manque de respect des règles de circulation et des stationnements en place, l'absence de verbalisation par les gendarmes qui passent pourtant régulièrement, le besoin de nouveaux stationnements, le parking apparaissant trop petit.

La majorité des habitants ayant répondu à l'enquête estime en fait que la route doit être au service de tous et non pas de ses seuls riverains.

• Aménagements à Port-Thibault

Les sondés souhaitent les voir...

Limités à la période estivale	**41%**
Permanents	**24%**
Enlevés définitivement	**35%**

56.4% plaident pour la création d'une voie verte sur l'axe de Port Thibault.

• Pour la Route de l'Hermitage :

40.2% souhaitent son maintien en l'état actuel

70.1% aimeraient qu'une circulation douce puisse aussi être aménagée côté Loire et un passage des voitures en sens unique aménagé sur l'autre voie.

C'EST NOUVEAU !

DES RACKS MOBILES POUR PARQUER LES VÉLOS AUX GRANDS JARDINS !

2024 sera l'année d'installation du garage abri vélos au Complexe Sportif des Grands Jardins !
En attendant, des racks vélos seront installés pour attacher vos vélos en sécurité pendant vos activités. Ils seront ensuite déplacés au gré des évènements à L'ART.IMAGE, au Pré Seigneur, à la Maison des Associations ou tout autre lieu sur la commune. Alors d'ici là, patience et compréhension aux cyclistes, que nous espérons de plus en plus nombreux.

LE VÉGÉTAL REPREND SES DROITS PLACE DE LA MAIRIE

Dans le numéro précédent, nous avions dévoilé le groupe projet choisi pour réinventer l'espace minéral et non-exploité qu'est la Place de la Mairie.

Ce sont donc trois entreprises locales qui se sont regroupées pour proposer un projet abouti, à la hauteur de l'enjeu :

→ ACTUEL PAYSAGE
→ PIERRE HALOPÉ - PAYSAGISTE
→ MARION LEMOUSSU - ARCHITECTE PAYSAGISTE

Ils vont travailler les prochains mois sur la transformation de la place.

Alors que les travaux vont bientôt démarrer, voici quelques visuels pour vous permettre de mieux imaginer.

©Marion LEMOUSSU

LA PLACE DE L'ÉGLISE A ENTAMÉ SA MÉTAMORPHOSE

Une métamorphose nécessaire pour répondre aux trois objectifs retenus : améliorer l'usage piéton du parvis, augmenter et organiser le stationnement vélos/autos et créer des espaces végétalisés orientés vers la Loire.

Une 1ère phase s'est engagée en décembre. De gros engins de terrassement se sont installés sur la place et les ouvriers de l'entreprise EHTP ont effectué un important travail de reprise des canalisations d'alimentation en eau potable et d'évacuation des eaux pluviales. Ces travaux sur les réseaux humides se poursuivront jusqu'en mars 2024.

Parallèlement, à la mi-janvier, a commencé le chantier de démolition de l'ancien bâtiment du Cesame, salle des Aralias. Suivront les travaux de maçonnerie, de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts.

L'ensemble des travaux prendra fin en février 2025.

La municipalité est attentive aux désagréments engendrés et fait en sorte qu'ils soient rendus supportables à tous.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce projet ambitieux pour l'embellissement de la place et de ses abords.

LA SALLE DES ARALIAS : DE LA PSYCHIATRIE À LA CULTURE

L'Aralia est un arbre à la silhouette élégante et aux branches fines et longues. Ses grandes feuilles ovales lui donnent un style exotique. Voilà pour l'origine du nom de la salle des Aralias, située en face de l'église, en contrebas, et promise à la démolition lors de la restructuration de ce secteur.

De 1970 jusqu'au début des années 1990, ce bâtiment, propriété du Cesame, était occupé par un institut qui formait des infirmiers en psychiatrie. L'activité a cessé avec l'instauration d'une formation unique pour tous les futurs « infirmiers diplômés d'Etat ».

Le premier étage a été ensuite dévolu pendant une vingtaine d'années à l'Echo Musical Gemmois, créé en 1982 par Norbert ROUILLÉ. Le rez-de-chaussée était utilisé parallèlement par Familles Rurales et ses différentes activités. En 2017, l'EMG est parti à L'ART.IMAGE.

Le Cesame a déconnecté la salle des Aralias du chauffage collectif, puis de l'eau. Les activités de Familles rurales se sont repliées vers la maison Gareau, route de Bouchemaine, avant d'être accueillies dans les nouveaux locaux de la Maison des Associations et dans l'école de musique, chemin de Parthenay. Ainsi s'achève la vie de ce bâtiment, par un retour à la nature.

RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE-BOURG

Invitation aux démarches de concertation

Depuis novembre 2023, la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire mène une réflexion sur la requalification du centre bourg à travers une opération de renouvellement urbain.

Pour atteindre cet objectif, la collectivité questionne aujourd'hui l'évolution d'îlots bâtis en cœur de bourg (secteur de l'avenue du Commerce). Elle s'est entourée des compétences de l'ATELIER DE L'AUBANCE, architecte urbaniste, et de ses partenaires, ingénieurs vrd *(voirie, réseaux, distribution)*, experts en programmation logements et en maîtrise de l'énergie, pour mener une étude urbaine et repenser l'avenir du centre-bourg.

Parce que la vision des habitants et des acteurs locaux est essentielle au bon déroulé de cette démarche, **trois rencontres seront animées par l'équipe d'étude**, en février, en avril et en juin, pour aborder des thématiques variées : formes urbaines, architecture, place du paysage, commerces et services, cheminements doux, usages des espaces publics, etc.

Atelier de l'Aubance

Tout d'abord,
UN DIAGNOSTIC EN MARCHANT (2H00 MAXI.)
Lundi 19 février | 18h - 20h | Parvis de la Mairie

Parcourir le centre-bourg à pied et engager ainsi une perception partagée du secteur : attirer l'attention sur des points particuliers, sentir l'ambiance des lieux, pointer certains dysfonctionnements éventuels, etc.

Puis,
DES ATELIERS THÉMATIQUES (2H00 MAXI.)
Lundi 22 avril 2024 | 18h - 20h | Mairie

En petit groupe de travail, échanges sur les enjeux et potentialités d'aménagement des différents secteurs, pour identifier les points durs, les points positifs, les possibilités de liaisons, etc.

Et enfin,
UNE RENCONTRE DÉBAT (2H00 MAXI.)
Juin 2024 | Horaires à définir | Lieu à définir

Rencontre-débat mêlant le groupe, jusqu'ici mobilisé sur les différents temps de concertation, et les élus du comité de pilotage dans le but d'échanger sur les orientations d'aménagement proposées afin d'approfondir un scénario de synthèse.

Pour le bon déroulé de cette démarche participative, les participants devront s'engager pour les trois rencontres. Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Mairie. Venez exprimer vos idées et co-construire le centre-bourg de demain.

Toute personne - habitants du centre-bourg et des autres quartiers, commerçants, artisans, services - peut candidater, par mail ou par courrier, auprès de la Mairie, pour faire partie de ce groupe de concertation.

Programme de **PLANTATION D'ARBRES 2024**

En 2024, l'objectif minimum à atteindre est de 50 arbres plantés.

ZONES DE PLANTATION SUR LA COMMUNE :

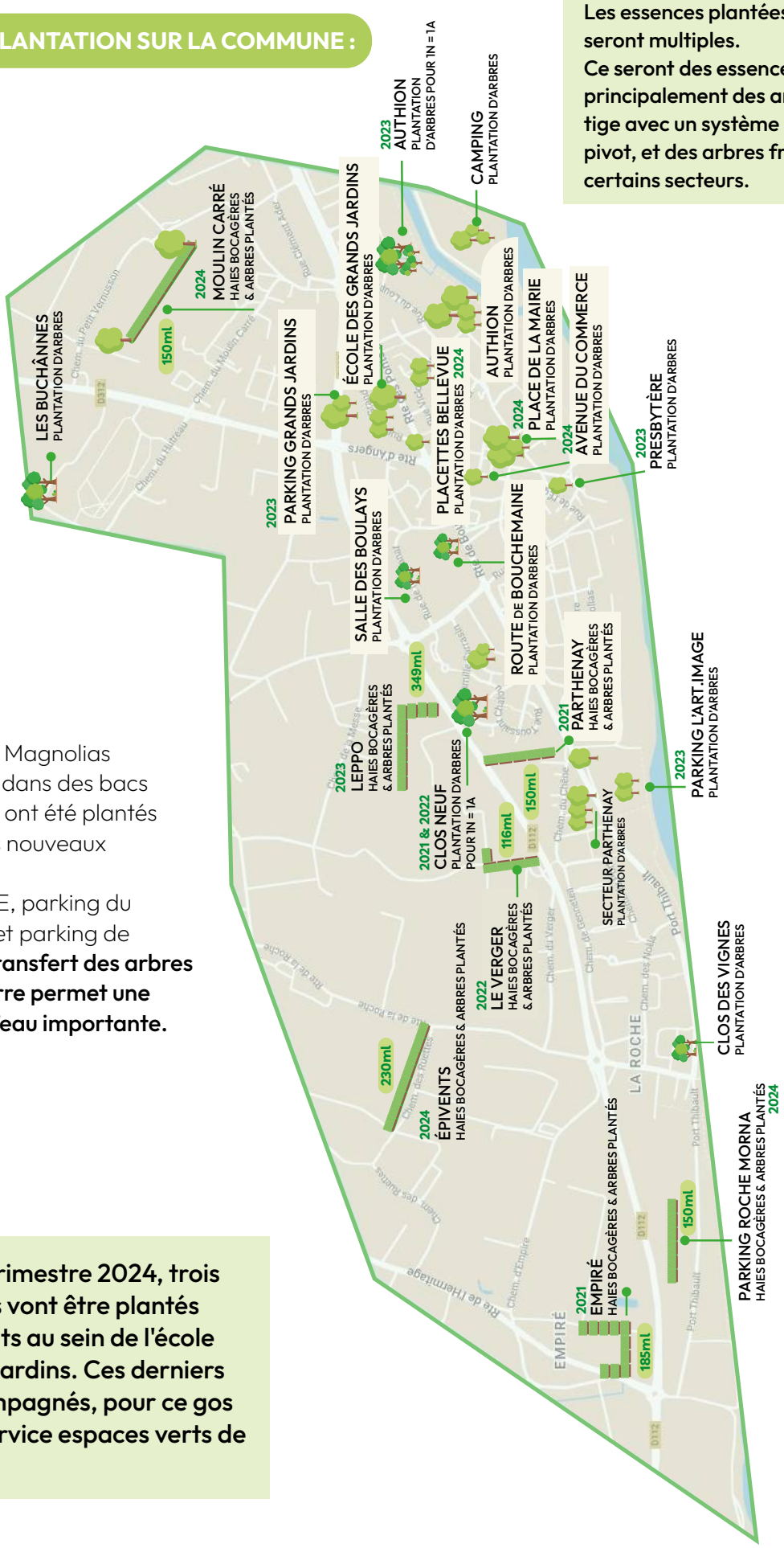

Les essences plantées en 2024 seront multiples.
Ce seront des essences locales, principalement des arbres en tige avec un système racinaire pivot, et des arbres fruitiers sur certains secteurs.

En 2023, les Magnolias Grandiflora dans des bacs sur les quais ont été plantés sur plusieurs nouveaux secteurs : L'ART.IMAGE, parking du Presbytère et parking de l'école. **Ce transfert des arbres en pleine terre permet une économie d'eau importante.**

Au premier trimestre 2024, trois liquidambars vont être plantés par les enfants au sein de l'école des Grands Jardins. Ces derniers seront accompagnés, pour ce gos travail, du service espaces verts de la commune.

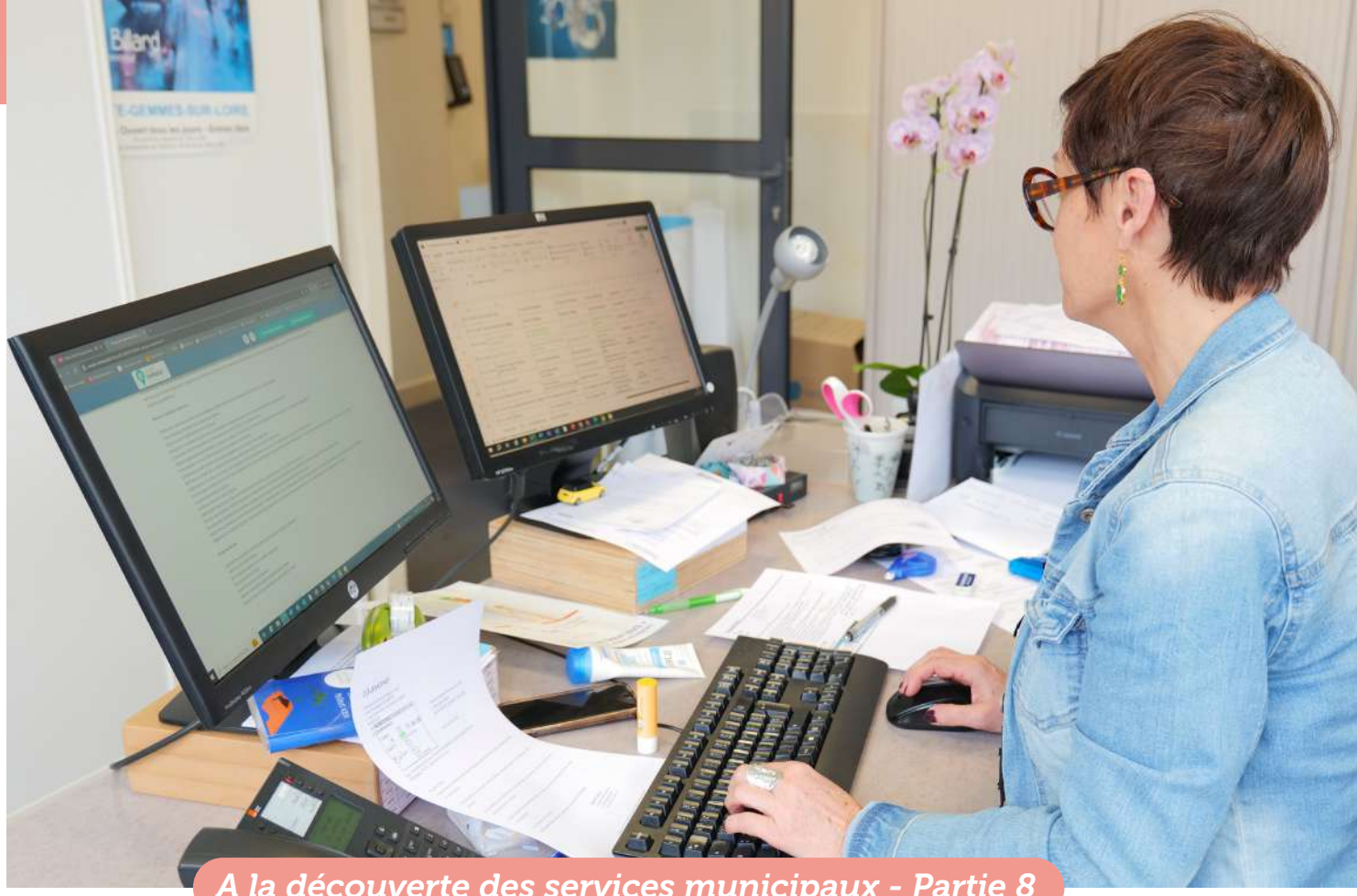

A la découverte des services municipaux - Partie 8

MYRIAM BOURGEAIS VOUS ACCUEILLE AU SERVICE URBANISME

Après une carrière en Ressources Humaines dans le privé, Myriam BOURGEAIS arrive en janvier 2004 au service urbanisme de la commune. Elle occupe le poste de Chargée d'Urbanisme, mais elle est également Assistante des Services Techniques *(un volet de son activité que nous découvrirons dans un prochain numéro)*.

Au quotidien, les missions sont multiples :

→ Réception et contrôle des demandes d'urbanisme, de publicité et enseigne

→ Instruction des dossiers Mairie

→ Suivi des dossiers instruits par Angers Loire Métropole

→ Information du public sur la faisabilité de leur projet au regard du règlement du PLUi, par téléphone, mail ou sur rendez-vous

→ Information aux notaires, architectes, agences immobilières

→ Point sur les dossiers avec l'élu, Louis-Luc BELLARD

"Ce qui m'anime dans cette fonction de chargée d'urbanisme c'est vraiment l'accompagnement des administrés dans leurs démarches : les renseigner sur leur demande d'autorisation d'urbanisme, les informer sur les règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et les aider à compléter le dossier."

Le service urbanisme est ouvert au public, sur rendez-vous, du lundi au mercredi. Il est également possible de correspondre par mail, du lundi au jeudi. Service fermé le vendredi.

Contact :
m.bourgeais@sainte-gemmes-sur-loire.fr | 02 41 66 75 52

PETITS RAPPELS UTILES

Que faut-il déclarer ?

Création d'un carport, préau, abri de jardin, pose de fenêtre de toit, travaux de clôture, terrasse surélevée.

Toute modification de façade est également soumise à déclaration.

LE GNAU*

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (changement de fenêtre, extension, clôture, etc.) ?

Depuis le 1er janvier 2022, il est désormais possible d'effectuer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme :

https://gnau3.operis.fr/angers/#/

→ Le dépôt en mairie de votre dossier en version papier reste toujours possible.

** Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme*

Tri des biodéchets depuis le 1er janvier 2024

Pour contribuer à la réduction des déchets produits et à une meilleure valorisation de ceux-ci, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) de 2020 a prévu de généraliser le tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024.

Les biodéchets désignent les déchets de jardin et les déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, restes de repas, ...) provenant des ménages ou des professionnels assimilés*.

Angers Loire Métropole propose donc des solutions pour l'ensemble des ménages de son territoire.

Depuis une vingtaine d'années, le premier objectif d'Angers Loire Métropole est de sensibiliser et d'accompagner les habitants désireux de composter en fournissant gratuitement les composteurs.

Plus de la moitié des foyers en zone pavillonnaire composte déjà (source sondage 2023), dont environ un tiers avec un composteur fourni par la métropole. Enfin, 440 composteurs partagés sont déjà actifs, principalement dans la ville d'Angers.

Ainsi, la pratique du compostage est bien ancrée et il est important de poursuivre cette dynamique.

Cependant, le compostage n'est pas l'unique solution. Pour l'habitat dense urbain, tel que les centres-villes, où le compostage est plus difficile à implanter, des bornes de collecte en apport volontaire commencent à être déployées pour permettre le tri des déchets alimentaires. Cela permet aux foyers qui ne peuvent ou ne souhaitent pas composter, de trier et déposer tout de même ces déchets pour diriger la matière vers des unités de compostage industriel ou de méthanisation. Dans ce cas de figure, le citoyen ne composte pas lui-même ses biodéchets et ne récolte pas son compost, qui est dirigé vers des agriculteurs locaux.

Depuis le 1er janvier 2024, quelle pratique en fonction de votre type et lieu de résidence ?

- Zone pavillonnaire : quelle que soit la commune, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un composteur individuel
- Zone dense de première couronne et ville d'Angers : déploiement progressif de bornes de collecte ou de composteurs partagés
- Zone d'habitat collectif avec espaces verts (hors zone dense) : vous pouvez bénéficier gratuitement de composteurs partagés avec un accompagnement dédié.

Vous pouvez faire la demande de composteur, individuel ou partagé, au 02 41 05 54 00 ou sur le site internet d'Angers Loire Métropole (formulaire en ligne).

**professionnels assimilés : professionnels qui produisent des déchets similaires aux ménages, de par leur nature et leur quantité*

DÉCOUVREZ LA PLATEFORME LEPAM.FR

La DRAC des Pays de la Loire lance cette plateforme participative pour vous donner l'opportunité de contribuer, par la photographie, à ce repérage sensible et personnel du territoire. Vos contributions nourriront automatiquement une carte interactive et une galerie d'images consultables par chacun.

Grâce à cette Plateforme PAM —Le Patrimoine Appartient à tout le Monde — la DRAC des Pays de la Loire, donne la possibilité de repérer et de faire connaître au plus grand nombre les éléments qui, pour vous, composent le patrimoine de votre département. Vous pouvez participer autant de fois que vous le souhaitez, tout au long de l'année.

Comment faire ?

Il suffit de prendre en photo l'élément que vous trouvez remarquable et de l'enregistrer sur la plateforme via le formulaire de participation. L'ensemble des patrimoines identifiés, les vôtres mais aussi ceux des autres contributeurs, viendront nourrir une galerie et une carte interactive donnant à voir tous les patrimoines repérés sur le département de Maine-et-Loire.

Pourquoi un tel outil ?

Cette démarche participative nourrit de nombreuses politiques portées par la DRAC en Région Pays de la Loire :

- La valorisation du patrimoine,
- La promotion de l'architecture,
- L'éducation artistique et culturelle,
- La promotion de la diversité culturelle,
- L'élargissement du public ayant accès à la culture.

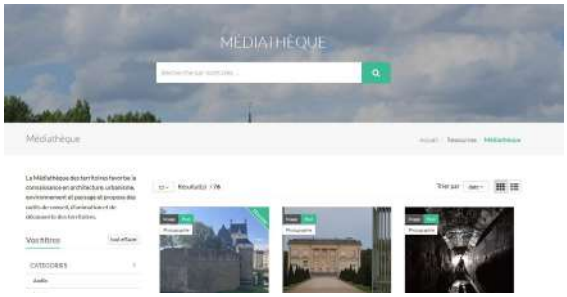

Pour l'heure, aucune contribution pour Sainte-Gemmes-sur-Loire, alors à nos appareils photos !

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Du 9 au 24 mars 2024

Espace culturel L'ART.IMAGE

38ème SALON
de peinture & de sculpture

INVITES D'HONNEUR

Daniele Dekeyser
Peintre officiel de l'Armée
discipline Sculpture

Christian Eurgal
Peintre

L'ART.IMAGE, *Chemin de Parthenay*

HORAIRES
Du lundi au samedi : 14h – 18h, *jusqu'à 20h le vendredi*
Le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

Entrée libre

Partenaires

DALBE
Côté Cadre
Artisan Encadreur

Fleur de Loire
Sainte-Gemmes-sur-Loire

ZOOM SUR...

38ÈME SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Pour sa 38ème édition, le Salon de Peinture et de Sculpture de Sainte-Gemmes-sur-Loire accueille deux invités d'honneur.
Une centaine d'artistes, professionnels et amateurs, exposera du 9 AU 24 MARS 2024 à l'Espace culturel L'ART.IMAGE.

Danièle DEKEYSER, *peintre officiel de l'Armée, discipline Sculpture*

Après une carrière dans la publicité, Danièle DEKEYSER se tourne vers sa vocation première : les arts plastiques. Elle finit par se consacrer entièrement à la sculpture. Des sculptures fascinantes aux courbes anguleuses qui captent la lumière. Beaucoup de sujets féminins mystérieux qui racontent des histoires, propres à chacun.
Au cours de sa vie artistique, Danièle DEKEYSER a obtenu de nombreux prix, parmi lesquels :

- Médaille du Président de la République (1995)
- Médaille d'argent de la Ville de Paris (2001)
- Grand prix Andrei-Graec de la Fondation Taylor (2002)
- Médaille d'or du Salon Violet (2004)
- Médaille d'or du Salon des Artistes Français (2006)
- Prix du Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre lors du Salon des Peintres de l'Armée (2015) et nommée Peintre Officiel de l'Armée (2018)

Artiste reconnue installée en région parisienne, Danièle DEKEYSER expose en France et à l'étranger.

Christian EURGAL, *peintre*

Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres, Christian EURGAL est un artiste peintre reconnu.
Des paysages abstraits, avec des horizons sans fin. Des toiles aux couleurs intenses qui représentent des décors à la fois familiers et imaginaires. Les couleurs franches et lumineuses créées des contrastes saisissants. C'est un voyage où le temps s'arrête.
"J'ai une écriture de couleur, car pour moi la couleur, c'est la vie".
Né à Evreux en 1948, Christian EURGAL est membre de plusieurs Académies : Européenne des Arts, Fine Arts International au Québec, la Société Académique Arts - Sciences - Lettres et membre de la Fondation Taylor, Conseil national français des arts plastiques UNESCO.
Aujourd'hui son atelier d'artiste est établi dans le Tarn-et-Garonne. Il expose en France comme à l'International.

MARIE LINE MONTÉCOT ACCOMPAGNE LES ENFANTS POUR LE SALON DES JEUNES

"Ce qui se passe sur le papier avec l'aquarelle instaure un dialogue entre l'eau et moi, chaque geste provoque une réponse originale, dont il s'agit de faire quelque chose." Aquarelliste, Marie Line MONTÉCOT expose au Salon de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Cette année, l'artiste aura une autre mission et pas des moindres : accompagner les enfants des écoles de la commune dans le cadre du Salon des Jeunes 2024. Après avoir découvert le travail et la technique de l'artiste, les élèves réaliseront leurs oeuvres sur papier.

Les aquarelles des artistes en herbe seront exposées en même temps que les oeuvres des adultes du 9 au 24 mars, aux mêmes horaires, dans le hall de l'espace culturel L'ART.IMAGE.

LES HORAIRES

38ÈME SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Du samedi 9 au dimanche 24 mars - Espace culturel L'ART.IMAGE
Du lundi au samedi : 14h - 18h | Ouvert jusqu'à 20h le vendredi
Ouvert le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
"Les parcours artistiques" : visite guidée avec un artiste les vendredis 15 et 22 mars à 18h, *gratuit en accès libre*

D'AUTRES PROCHAINS RENDEZ-VOUS FESTIFS À NE PAS MANQUER !

Le printemps (mais aussi l'été !) sera rythmé par plusieurs événements à noter dès à présent dans les agendas.

01. **Les bénévoles** de la commune seront remerciés lors d'une soirée organisée en leur honneur le **vendredi 12 avril**. Si vous faites partie de ces bénévoles, vous recevrez une invitation de la part de la Mairie !

02. Le week-end des **25 et 26 mai**, venez participer à la **deuxième édition de la FÊTE AU VILLAGE !**

L'organisation de la journée sera un peu différente de la première édition.

Les festivités débuteront à midi le samedi 25 avec un apéritif offert par la Municipalité et un grand pique-nique sur la place de la Mairie. L'après-midi, de nombreuses animations festives seront organisées (jeux en bois, stand de troc, expo, spectacles, jeux gonflables, football freestyle...). La fête continuera jusqu'au bout de la nuit avec son pique-nique du soir et son grand bal populaire !

Les balades, qui avaient été très suivies l'an dernier, se dérouleront le dimanche 26 au matin. Ce sera également le retour des concerts de Jazz organisés dans des jardins des riverains de Port-Thibault l'après-midi, par l'association Jazz Maine.

03. Au début de l'été, avant le lancement de la saison estivale et ses nombreuses animations programmées par le service communication, la **FÊTE DU SPORT ET DE LA CULTURE** sera organisée **le samedi 29 juin** avec notamment **"Terre de Jeux"** dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024**.** Le même jour, vous pourrez rencontrer les associations communales dans le cadre du **Forum des Associations** !

Plus d'informations sur ces évènements seront communiquées dans le numéro d'Avril.

DES NOUVELLES... DU BISTROT TIERS-LIEU

Le printemps sera bientôt là et pourtant il vous faudra encore patienter pour venir boire un verre, voir une expo, faire du bricolage, ou grignoter une gourmandise au Bistrot Tiers-lieu de la Résidence les 3 Moulins.

Depuis le dernier article (*paru en octobre 2023*), le comité de pilotage a poursuivi son travail de réflexion pour la mise en œuvre de ce projet et réfléchi au modèle de gouvernance qui sera le plus approprié.

La construction. Une nouvelle architecte a été sélectionnée et a proposé son esquisse qui, vous pouvez le constater ci-contre, attise encore plus l'envie et l'attente de l'ouverture de ce lieu. Pour autant la patience est de mise, puisque le permis de construire est encore en cours d'instruction.

Un espace embelli. Un partenariat pour embellir les extérieurs est en cours entre la résidence des 3 Moulins et le Lycée du Fresne. En effet, à la suite d'un projet collectif citoyen mené en 2022, la résidence a accepté d'être un lieu de mise en œuvre pour une classe d'apprentis en bac professionnel, spécialité aménagement paysager.
Cette année le projet sera axé sur le parterre de la zone d'accueil de la résidence et sur le parcours de motricité du parc, et l'an prochain ce sera l'aménagement extérieur du Bistrot Tiers-lieu.

Des finances saines. Ce partenariat, permettant d'abord de favoriser les échanges entre jeunes et résidents, sera également bénéfique pour les finances du projet Tiers-lieu.
A ce sujet, il est utile de rappeler les financements obtenus →

91 000€ CARSAT

39 880€ Conseil Départemental

La recherche de financements complémentaires continue...
et l'on peut se réjouir d'avance de l'aboutissement de ce projet !

50ÈME ANNIVERSAIRE DU CHALLENGE COMMUNAL !

Débuté le 27 novembre, le challenge communal s'est achevé le 17 décembre avec une victoire de Michel DEROUET et Noël BOURRIGAULT. 33 équipes composées de joueurs des deux sociétés de boule de fort de la commune et des élus de la municipalité. "

Ce challenge, qui fêtait son 50ème anniversaire, existe en fait depuis 1973. Il se déroule alternativement chaque année à la société Jeanne d'Arc ou à la société Plaisance" explique le président, Michel SAVOIRE *(Jeanne d'arc).*

De gauche à droite, Paul PERPOIL, Pascal PETITEAU, le maire Paul HEULIN, Michel SAVOIRE, et les vainqueurs, Michel DEROUET et Noël BOURRIGAULT.

UN FORUM DÉDIÉ À L'EMPLOI

UN FUTUR CHIEN-GUIDE D'AVEUGLE AU LYCÉE LE FRESNE

Le 27 octobre dernier, Uhlan, un Labrador de presque deux mois a été confié pour deux ans à Guillemette GOURSOLAS qui est Conseillère Principale d'Education au Lycée Le Fresne, et aussi famille d'accueil bénévole pour chiens-guides d'aveugles.

Le jeune chien y restera jusqu'à la Toussaint 2024 pendant sa période de pré-éducation. Au cours de sa deuxième année il sera en pension la semaine et retournera dans sa famille d'accueil le week-end.

Guillemette GOURSOLAS et Uhlan

Dès ses premières semaines au sein de l'élevage de l'Association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest, à Bouchemaine, Uhlan a été mis dans des bonnes conditions pour apprendre. Dans sa famille d'accueil, il bénéficie d'une éducation axée sur une démarche positive qui allie jeux et récompenses. C'est ainsi qu'il poursuit l'apprentissage des rudiments déjà en cours d'acquisition : l'obéissance, la propreté, la socialisation, le port du harnais, la familiarisation avec les bruits... à condition qu'*« absolument aucune exception ne vienne tout perturber. »*

L'éducation est basée sur trois axes essentiels :

la connaissance du comportement du chien, le temps consacré et la rigueur. Ce qui nécessite de la part de l'humain *« une attention de chaque instant, de la concentration, une grande vigilance »*.

Son éducatrice professionnelle, Florine GAUTIER apporte une aide précieuse et indispensable. D'ailleurs, Guillemette GOURSOLAS lui en est *« profondément reconnaissante ! »*. *« C'est une très belle expérience de la relation, d'abord avec le chien, puis avec l'éducatrice, fondée sur la confiance et l'échange. Belle expérience de la relation également avec les élèves et étudiants ou encore des inconnus interpelés par son dossard et qui engagent la discussion. »*

Largement inspirée de plusieurs arts martiaux tels que le jujitsu, le judo, la boxe, le karaté, la self-défense est un sport complet qui fait travailler autant les muscles que le cardio !

LA SELF-DÉFENSE : UN OUTIL POUR ASSURER SA SÉCURITÉ ET AMÉLIORER LA CONFIANCE EN SOI !

Vous cherchez une approche sportive pour gérer les situations tendues qui pourraient dégénérer en agression, des connaissances techniques afin d'assurer votre sécurité et vous soustraire aux attaques potentielles de tous types ? Dans un contexte sportif sécuritaire, la section Self-défense du Judo Club Gemmois et son professeur expérimenté vous proposent d'acquérir les compétences permettant de maîtriser toutes les situations, même les plus tendues.

Qu'est-ce que la Self-défense au Judo Club Gemmois ?

Il s'agit d'acquérir des compétences pratiques de self-défense pour se protéger et réagir de manière appropriée face à toute situation d'urgence et de tension : Apprendre à rester calme, prendre des décisions rapides et protéger sa sécurité dans des circonstances stressantes sont des enjeux importants. Cette communauté où le soutien mutuel est fondamental, permet d'apprendre et d'évoluer avec d'autres personnes partageant les mêmes objectifs.

Débutants ou expérimentés, la section Self-défense est ouverte à tous. Pas d'uniforme ou tenue particulière : venez comme vous êtes !

Entraînement : Dojo du Complexe Sportif Gemmois, rue des Grands Jardins, les lundis de 20h à 21h. Il reste de la place !

judoclubgemmois49@gmail.com || judo-club-gemmois.ffjudo.com

LES PETIOTS DANSENT POUR LA PAIX DANS LE MONDE

Loara et Gaspard, danseurs chez Les Petiots de Sainte-Gemmes, ont représenté la France aux côtés de six autres pays lors du festival "Les enfants dansent pour la paix dans le Monde" qui se déroulait en Colombie, du 24 novembre au 6 décembre 2023.

"Il y a eu de nombreux spectacles dans différentes villes. Chaque fois les Petiots étaient très applaudis. L'ambiance entre les enfants était très conviviale malgré la barrière de la langue. Ils ont organisé des jeux et nos petits Français se sont même initiés à l'espagnol" explique Bernadette CHATRY, présidente de l'association. *Lors des spectacles chaque pays a lu un message de paix. Le message des Petiots était touchant : "Nous rêvons d'un monde de paix. Un monde de partage, de tolérance et de solidarités. La paix c'est le contraire de la guerre. Alors dansons pour la paix. Paix dans le monde, paix dans les familles, et surtout paix dans nos coeurs."*

Pays représentés : France, Argentine, Colombie, Costa Rica, Mexique, Panama, République Tchèque.

"C'est la 3ème fois que nous sommes invités en Colombie pour ce festival de couples. L'accueil fait à la France est chaque fois extraordinaire et nos enfants sont toujours surpris par tous les applaudissements lors de leurs prestations." continue la présidente.

Au cours du séjour, de nombreuses visites ont été organisées : Bogota avec son musée de l'or, le Mont Montserrat et la place Bolivar avec ses pigeons, puis Zipaquira avec la cathédrale de sel.

Pour ces jeunes, une expérience enrichissante qui va continuer puisque le festival se déroulera en Serbie en 2024 et au Costa Rica en 2025. En attendant, les Petiots ont été invités pour un autre événement, du 7 au 12 mai en Angleterre !

EN BREF...

RECEVEZ L'AGENDA DE LA COMMUNE DANS VOTRE BOÎTE MAIL !

Chaque semaine, en fonction de la programmation, une lettre d'information (newsletter) qui recense les animations / événements à venir, est envoyée par mail.

Pour la recevoir et ne manquer aucune date, il suffit de s'inscrire via le site internet :

www.sainte-gemmes-sur-loire.fr/systeme/newsletters

ou en scannant directement ce QrCode :

JE REÇOIS MA NEWSLETTER !

DES PLACES AU MULTI-ACCUEIL

Au regard du nombre de départs du multi-accueil Graines de Loire en septembre prochain, les parents et futurs parents intéressés par une place d'accueil sont invités à faire leur demande de pré-inscription avant le 10 mars 2024.

Contacts: Multi-accueil Graines de Loire au 02 52 75 05 58 ou grainesdeloire@khera.fr et Relais petite enfance au 02 41 79 72 75 our par mail à :

petiteenfance@ville-lespontsdece.fr

LISTE MAJORITAIRE OSONS

LA MAUVAISE FOI DE LA MINORITÉ NE CONVAINCRA PERSONNE

Dans le dernier Entre Loire et Maine, la minorité s'en est pris à l'action municipale en qualifiant de «triste» notre bilan de mi-mandat et en nous appelant à un «sursaut».

De tels commentaires sont vraiment affligeants !

Depuis 3 ans nous constatons que l'opposition est inexistante, alors qu'elle devrait être force de proposition et pourrait inscrire son action dans un vrai débat démocratique.

Au lieu de cela, elle est adepte des questions écrites en fin de conseil, et dans le même temps fait preuve d'un vrai mutisme lors du déroulé des séances et dans les groupes de travail auxquels ses membres sont invités à participer.

Nous constatons au final que la quasi-totalité des délibérations sont votées par les élus de la minorité et que rares sont leurs questions en cours de séance.

La minorité nous qualifie d'inactifs.

Pourtant, les réunions de mi-mandat ont intéressé beaucoup de Gemmois, qui ont pris la mesure de l'étendue du travail de notre équipe au service de la population.

Depuis 2020, nous avons respecté nos engagements et faisons le plein d'actions. Comme toute municipalité, nous avons poursuivi les projets déjà lancés mais avons aussi réorienté certains d'entre eux pour les rendre conformes à nos engagements pris devant les électeurs.

Nous acceptons le débat d'idées et les avis différents, mais dans le respect de chacun. Nous ne céderons pas à la tentation facile du dénigrement ou du mépris.

Le bilan à mi-mandat de notre action vient d'être distribué dans les boites aux lettres. Jamais un document n'avait apporté autant de précisions sur le travail mené par une équipe municipale. Si nous sommes fiers du travail déjà accompli, il reste encore beaucoup à faire.

C'est pourquoi nous poursuivons notre engagement au service de nos concitoyens pour préparer l'avenir de notre commune.

Nous serons à vos côtés pour vivre une année 2024 que nous vous souhaitons belle et heureuse.

La majorité municipale

LISTE MINORITAIRE TOUS ACTEURS

PRÉSERVONS ESPRIT VILLAGE ET DYNAMISME.

Hélène Ouvrard, Loïc Leblong, Noël Faber, Christophe Saulais et Maryvonne Ouvrard, nous vous adressons, au nom du groupe Tous Acteurs, nos voeux de bonne et heureuse année à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Nous espérons tout d'abord que le triste contexte international qui a marqué 2023 puisse s'éclaircir pour laisser place à un élan d'humanité propice au bonheur et au bien-être de chacun.

A vous, nouveaux habitants de la commune qui avez choisi la tranquillité et l'esprit village de Sainte-Gemmes-sur-Loire, nous vous souhaitons l'accueil à la hauteur de vos attentes, nous ne doutons pas que vous saurez trouver votre place au sein de nos associations. Après le redémarrage difficile qui a suivi la pandémie de Covid, nous souhaitons que le dynamisme historique de toutes nos associations puisse pleinement s'exprimer avec, nous l'espérons, un impact bien légitime des jeux olympiques pour nos clubs sportifs cette année. La force de notre commune doit aussi rester celle de nos professionnels, tant dans le triangle vert, dans les zones d'activités que dans le coeur de village, professionnels que tous nous devons veiller à soutenir tout en favorisant l'installation de nouveaux entrepreneurs. Enfin, à tous, nous vous souhaitons de prendre part à la préservation de votre cadre de vie, aux choix qui feront notre Saint-Gemmes-sur-Loire de demain. Nous sommes bien sûr toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Le groupe de la minorité –
tousacteurs.sgsl@gmail.com

AGENDA

- VIE MUNICIPALE
- CULTURE
- JEUNE PUBLIC
- VIE DES ACTEURS GEMMOIS
- ACTIVITÉS CCAS
- ANIMATION ESPACE NATUREL SENSIBLE

Recevez l'agenda chaque semaine dans votre boîte mail !

Février

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDIS : 15 FÉVRIER / 28 MARS / 16 MAI à partir de 19h30
Où ? Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire
→ Séances ouvertes au public

PROCHAINS REPAIR'CAFÉ & ATELIERS ON CLIQUE ENSEMBLE

SAMEDIS : 17 FÉVRIER / 16 MARS / 27 AVRIL / 18 MAI | De 9h30 à 12h30. Où ? Maison des Associations, place du Calvaire

CONFÉRENCE *"LE MONDE DES PLANTES À PARFUM : ET SI CETTE ACTIVITÉ SE DÉVELOPPAIT À SAINTE-GEMMES DANS LA ZONE HORTICOLE ?"* PAR PHILIPPE DODU - ASSOCIATION CAMP DE CÉSAR

| SAMEDI 17 FÉVRIER | 16h30 | Où ? Maison des Associations
→ Ouvert à tous, gratuit

Mars

38ÈME SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE ET SALON DES JEUNES

DU 9 AU 24 MARS | Espace culturel L'ART.IMAGE

VU ! P. 12/13

Horaires :

→ Du lundi au samedi, de 14h à 18h | ouvert jusqu'à 20h les vendredis
→ Le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

→ Visite guidée avec un artiste, gratuit et en libre accès, les vendredis 15 et 22 mars à 18h

SPECTACLE "OGRESSE" PAR LA CIE "OMI SISSI"

Proposé par la Bibliothèque
JEUDI 14 MARS à 20h30 | **Bibliothèque, rue de la Fragonelle**

"Une nuit, dans un même cri, dans un même souffle, sept enfants naissent. Des filles...."
→ Tout public, à partir de 7 ans | Durée : 45 min
Adaptation et interprétation : Sarah EL OUNI

2 NOUVEAUX CHALLENGES SENIORS

Organisés par le CCAS
JEUDI 14 MARS ET JEUDI 23 MAI de 9h15 à 12h15
| Complexe Sportif Gemmois, rue des Grands Jardins

Ateliers pour découvrir différents sports
→ Participation 1€ | inscription au CCAS

ATELIERS REMISE À NIVEAU CODE DE LA ROUTE

Organisés par le CCAS
5 JEUDIS CONSÉCUTIFS À PARTIR DU 14 MARS, de 9h à 11h
+ 1h de conduite avec un moniteur
→ Participation 1€ | inscription au CCAS ! groupe limité !

PORTES OUVERTES AU LYCÉE DU FRESNE

SAMEDI 23 MARS & MERCREDI 15 MAI | **Lycée du Fresne**

Avril

CONCERT JOACHIM DU BELLAY

Organisé par le Cesame
MARDI 09 AVRIL | L'ART.IMAGE

CAFÉ-ÉCHANGES SUR LES QUESTIONS AUTOUR DE L'HABITAT

Organisé par le CCAS
MARDI 16 AVRIL, de 10h à 12h | **Maison des Associations**
→ Entrée libre

PROJECTION DOCUMENTAIRE/FILM NATURE

Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO)
SAMEDI 20 AVRIL, de 16h45 à 17h45 | **Espace culturel L'ART.IMAGE**
→ Gratuit, entrée libre

HÔTEL MON INSECTE

Mairie | Eco-Formations des Pays de la Loire
Partez à la recherche des petites bêtes le long des sentiers, sur les fleurs ou dans le sol. Ensuite, bricolez un hôtel à insectes pour leur offrir un gîte pour l'hiver et repartez avec votre création !
MARDI 23 AVRIL, de 9h à 12h30 | **Maison des Associations**
→ Gratuit | Inscription au 02 41 66 75 52 ! groupe limité !

EXPRESSIONS D'OISEAUX !

Mairie | L.P.O
Ne vous a-t-on jamais dit que vous étiez "une tête de linotte", "gai comme un pinson" ou "bavard comme une pie" ? Mais d'où viennent ces expressions ? Apprenez en plus sur l'origine de ces expressions et partez à la découverte des oiseaux...
MERCREDI 24 AVRIL, de 10h à 12h | **Pré Seigneur**
→ Gratuit | Inscription au 02 41 66 75 52 ! groupe limité !

FUSAIN & CROQUIS DE PAYSAGE

Mairie | Eco-Formations des Pays de la Loire
Apprenez à fabriquer votre matériel de dessin grâce et au cœur de la nature ! Lors de cet atelier, vous découvrirez comment créer des bâtonnets de fusains pour croquer les paysages qui vous entourent.
JEUDI 25 AVRIL, de 14h à 16h30
→ Gratuit | Inscription auprès des Eco-Formations Pays de la Loire ! groupe limité !

Besoin de renseignements complémentaires (horaires, lieux, déroulé) ? Merci de vous rapprocher de l'organisateur de la manifestation.

CONTACTS

ADMINISTRATION

MAIRIE & AGENCE POSTALE
2 place de la Mairie
Tél : 02 41 66 75 52 9 Fax : 02 41 66 74 00
Astreinte bâtiments communaux : 06 45 17 40 02
mairie@sainte-gemmes-sur-loire.fr
www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h. Sur rendez-vous l'après-midi.

Horaires des levées :
15h30 en semaine et 11h le samedi

SOCIAL & SOLIDARITÉS

CCAS
2 place de la Mairie
Tél : 02 41 66 75 52 9 Fax : 02 41 66 74 00
ccas@sainte-gemmes-sur-loire.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

CLIC - Village Pierre RABHI
Place des droits de l'Homme et du citoyen 49124 Saint-Barthélémy d'Anjou
Tél : 02 41 95 28 34

MISSION LOCALE ANGEVINE
2 place de la Mairie ldaguene@mla49.fr
Permanence les mardis de 14h à 17h

RÉSIDENCE LES 3 MOULINS
EHPA - EHPAD
11 rue de la Fragonelle
Tél : 02 41 44 12 45
accueil@res3moulins.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Avenue du Commerce
Tous les vendredis de 15h à 19h

ENFANCE - JEUNESSE

ÉCOLE PUBLIQUE DES GRANDS JARDINS
Route des Ponts-de-Cé
Tél : 02 41 66 79 40 ce.0490650r@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE DOMINIQUE SAVIO
29 place de la Mairie
Tél : 02 41 66 50 50 stegemmessurloire.dsavio@ec49.fr
www.ecole-sainte-gemmes-sur-loire.fr

ALAE - Accueil de Loisirs Associé à l'École
Rue des Grands Jardins
Tél : 06 04 10 64 92
alaestegemmessurloire@fol49.org

CLUB JEUNES - Vacances scolaires et mercredis
Maison Garreau - 6 rue du Moulin du Pain
Tél : 06 04 10 64 92
animationalaestg@fol49.org

GRAINES DE LOIRE - Crèche et halte-garderie
3 route d'Angers
Tél : 02 41 68 32 85

RELAIS PETITE ENFANCE
Tél : 02 41 79 72 75

CULTURE - LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE
9 rue de la Fragonelle
Tél : 02 41 79 82 66
bibliotheque-stegemmes@orange.fr
www.biblio-ste-gemmes-sur-loire.fr
Horaires d'ouverture :
Le lundi de 16h à 18h | Le mercredi de 15h à 18h | Le jeudi de 16h à 18h | Le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

ESPACE CULTUREL L'ART·IMAGE
Chemin de Parthenay
Tél : 06 38 47 51 89
pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr
culture.sainte-gemmes-sur-loire.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS
Place du Calvaire
Tél : 06 38 47 51 89
pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr
www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LA COMMUNE ?
Demandez votre " Kit Accueil " en ligne : www.sainte-gemmes-sur-loire.fr/nouveaux-arrivants
← ou flashez ce QrCode !

ETAT-CIVIL

MARIAGES
06/01 - Jehanne DAUCE et Jean-Diego QUIROGA

NAISSANCES
17/11 - Eva COUÉDÉ
19/12 - Isaac TROST

DÉCÈS
19/11 - Mikaël DAUFIN
09/12 - Odette JAMES née NAYL
12/12 - Marlène FASQUEL
16/12 - Annette GRANGERAY née DESRUES
18/12 - Renée VÉTAULT née QUÉNÉC'HDU
06/01 - Marcelle BEUCHARD née MAILLET
15/01 - Françoise CLÉMENT née LE ROUX